



École de la Lièvre-Sud
4, rue de l'Église
Notre-Dame-du-Laus (Québec) J0X 2M0
Tél. : (819) 767-2273



Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 22 juin 2020

Lieu :

Restaurant Auberge Presqu'Île

Heure :

18h00 à 20h30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Paula Torzecka	X	Parents
2-	Sophie Monette	X	Parents
3-	Sophie Lapointe	X	Parents
4-	Cristina Lapaz	X	Parents
5-	Luc Stafford	X	Parents
6-	Mylène Larivière		Parents
1-	Roxane Falardeau	X	Enseignants
2-	Nathalie Charron		Enseignants
1-	Karine Millette (représentée par Érika Quendt)		Service de garde
2-	Guylaine Gélinau		Service de garde
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Édith Charette	X	Secrétaire

1-	<p>Présence et quorum</p>
	<p>La directrice, Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 18:05, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Paula Torzecka présidera l'assemblée.</p>
2-	<p>Question du public</p>
	<p>Aucune</p>
3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p>
<p>005 - CE 19/20-47</p>	<p>CONSIDÉRANT que Mme Paula Torzecka, présidente, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 22 juin 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 22 juin 2020 avec les corrections de la numérotation des points.</p>
4-	<p>Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 mai 2020</p>
<p>005 - CE 19/20-48</p>	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2020, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel du 27 mai, 5 juin et 22 juin 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Monette, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2020, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel du 27 mai, 5 juin et 22 juin 2020.</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 25 mai 2020 du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel du 27 mai, 5 juin et 22 juin 2020.</p>
5-	<p>Suivis au procès-verbal</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux constituent en partie à réparer l'infiltration d'eau dans le vestiaire de l'école Notre-Dame, d'avoir une porte capitonnée dans la salle des enseignantes à L'Amitié. Ajouter des petites poubelles à serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles et de la peinture dans plusieurs locaux.

- Le photographe viendra dans nos écoles le 17 et 18 septembre 2020.
- Le temps en anglais sera prolongé. Il y aura de la semestrialisation en anglais pour l'année scolaire 20-21. Un procès-verbal spécifique traite de la semestrialisation à la suite de l'adoption par courriel.

6- Correspondance

Aucune

7- Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidente

■ Rapport annuel de la présidente

Paula Torzecka, présidente, présente aux membres le rapport annuel de la présidente.

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information sur le rapport annuel de la présidente.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le rapport annuel de la présidente avec 3 corrections et l'ajout d'une section : Réalisations.

b) Rapport de la directrice

■ Code de vie

Mariève Dumoulin, directrice, présente le code de vie.

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du code de vie.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le code de vie de l'école de la Lièvre-Sud avec quelques corrections et ajouts.

■ Liste de matériel scolaire

Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres les listes des classiques pour l'année 20-21 aux membres.

CONSIDÉRANT que les listes de classiques ont été présentées aux membres du conseil

005 - CE
19/20-49

005 - CE
19/20-50

005 - CE
19/20-51

d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Cristina Lapaz, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les listes des classiques 20-21.

▪ Budget annuel et services aux élèves

Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente le projet de budget aux membres et les différentes enveloppes budgétaires pour l'année 20-21.

005 - CE
19/20-52

CONSIDÉRANT que ce projet a été présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Monette, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le projet de budget 20-21.

▪ Bilan des fonds à destination spéciale

Mariève Dumoulin dépose aux membres les bilans des fonds à destination spéciale.

Règles de transférabilité

École Lièvre-Sud

ATTENDU QUE conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut au nom de la commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

ATTENDU QUE les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

ATTENDU QUE le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;

005 - CE
19/20-53

ATTENDU QUE les pouvoirs du conseil d'établissement;

ATTENDU QUE les fonds 030-1-89***, sont en surplus;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, membre du conseil d'établissement, de l'utiliser de la façon suivante : de transférer tous les soldes dans le 030-1-89*** pour les campagnes de financement et activités 2020-2021, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le transfert de tous les soldes dans le 030-1-89*** pour les campagnes de financement et activités 2020-2021,

Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts en relation avec cette résolution.

8-	Travaux du conseil
	Aucun
9-	Nouvelles des enseignants
	<p>Roxane Falardeau remercie les membres de la résolution courriel faite en date de ce jour, pour l'achat de Pizza pour les élèves lors de la dernière journée d'école.</p> <p>Un cadeau sera remis aux finissants de 6^e année. Il y aura un chansonnier et un photographe lors de la dernière journée d'école.</p>
10-	Nouvelles du service de garde
	<p>Inscription 20-21 et service AM</p> <p>Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres que le nombre d'inscriptions 20-21 pour les services de garde des deux écoles sera le même que cette année.</p> <p>Mariève informe qu'il pourrait y avoir de la surveillance le matin à l'école de l'Amitié pour les parents qui doivent partir tôt pour le travail étant donné que le financement ne permet pas d'offrir le SDG (une éducatrice).</p>
11-	Nouvelles du comité de la communauté
	Aucun
12-	Nouvelles du comité de parents
	<p>Paula avise les membres que la prochaine rencontre des parents sera le 25 juin 2020. Aucune nouvelle depuis leur dernière rencontre.</p> <p>Il y aura une formation possible cet automne : Déstress et progresse.</p> <p>Elle mettra sur la page Facebook la date et les informations de l'assemblée générale du conseil d'établissement des écoles de la Lièvre-Sud.</p>
13-	Levée de la séance
005 – CE 19/20-54	<p>CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire du 22 juin 2020, à 20h17.</p> <p>Prochaine rencontre prévue : 14 septembre 2020 à l'école Notre-Dame après l'assemblée générale des parents qui se tiendra à 18h30.</p>

Mariève Dumoulin
Directrice

Paula Torzecka
Présidente